

SOMMAIRE

I – PROGRAMMES

Programme du Rallye
Programme des réunions du collège des Commissaires Sportifs

II – ORGANISATION

Définition
Comité d'Organisation
Officiels de l'Epreuve
Tableaux Officiels d'affichage

III – MODALITES GENERALES

Art. 1	Organisation
Art. 2	Assurances
Art. 3	Concurrents et pilotes
Art. 4	Véhicules et équipements
Art. 5	Publicité
Art. 6	Sites et Infrastructures
Art. 7	Déroulement de l'Epreuve
Art. 8	Pénalités, Réclamation, Appels
Art. 9	Classements
Art. 10	Prix et Coupes

PROGRAMME DU RALLYE

Parution du règlement	Lundi 29 Septembre 2008
Ouverture des engagements	Lundi 29 Septembre 2008
Clôture des engagements	Lundi 13 Octobre 2008
Attribution des numéros	Mercredi 22 Octobre 2008
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 25 Octobre 2008 à 10H00 P C Course – Mairie de PIETRANERA
2 ^{ème} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 25 Octobre 2008 à 19H30 P C Course – Mairie de PIETRANERA
Vérifications Administratives Port de Commerce de Bastia	Vendredi 24 Octobre 2008 de 18H00 à 23H15
Vérifications Techniques Place St Nicolas	Vendredi 24 Octobre 2008 de 18H15 à 23H30
Publication de la liste des Autorisées à prendre le départ	Samedi 25 Octobre 2008 à 12H00
Départ Place St Nicolas, 1 ^{ère} Voiture	Samedi 25 Octobre 2008 à 13H00
Arrivée Place St Nicolas, 1 ^{ère} Voiture	Samedi 25 Octobre 2008 à 18H13
Vérifications Finales	Garage Renault GINANNI - Bastia
Publication des résultats provisoire du Rallye	Samedi 25 Octobre 2008 - 30 mn après l'arrivée de la dernière voiture
Remise des Prix	Samedi 25 Octobre 2008 à 21H00 Salle des Fêtes de Pietranera

ORGANISATION

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE organise le 24 et 25 Octobre 2008 avec le concours de

**L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSE ET DU TOUR DE CORSE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE DE CORSE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSICA**

Et la participation de la

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Du

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-CORSE

De la

VILLE DE SAN MARTINO DI LOTA

Une épreuve régionale de tourisme et de régularité dénommée :

7^{ème} RALLYE REGIONAL DE SAN MARTINO

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A., sous le Permis d'Organisation n° R384 en date du 26/08/2008 et par le Comité Régional Automobile CORSE sous le n° 02R08 en date du 05/08/2008.

Le 7^{ème} Rallye Régional de SAN MARTINO est organisé conformément à la réglementation générale des rallyes et est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence en cours de validité.

COMITE D'ORGANISATION

Président	Bruno POLIFRONI
Vice Président	Daniel BALDASSARI Franck WINIARSKI-COSTA
Secrétaire Général	Christine RICCI
Trésorier	Ange Antoine DAL'COLETTO
Membres	Chantal ALESSANDRI Antoine ANGELINI Henry BALDRICHI Pierre BENAZZI Angélique DAMIANI Gilbert DINI Roland FEDERICCI Henri GINANNI André GRAZIANI Frédéric GRAZIANI Jean-Michel GRAZIANI Patrick MARCHIONI Etienne MAMELLI Jean-Marc MANZAGOL Magali MATTEI-GRENAT Laurent MAZOTTI Jean-Jacques PADOVANI François RICCI Pascal RONCHI

ADRESSE DU SECRETARIAT DU RALLYE

A.S.A. BASTIAISE
38 Rue César CAMPINCHI
B.P. 32
20288 BASTIA

Téléphone : 04.95.31.19.41
Télécopie : 04.95.32.71.34

E-mail : asabastiaise@yahoo.fr
Site Internet : www.asa-bastiaise.com

LISTE DES ADRESSES

ORGANISATION ET SECRETARIAT DU RALLYE :

A.S.A. BASTIAISE – 38 Rue César Campinchi BP 32 20288 BASTIA CEDEX
Téléphone : 04.95.31.19.41 - Télécopie : 04.95.32.71.34
E-mail : asabastiaise@yahoo.fr

PERMANENCE DU RALLYE :

PC Course Mairie de PIETRANERA

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

PORT DE COMMERCE TOGA - TERMINAL NORD

VERIFICATIONS TECHNIQUES :

PLACE ST NICOLAS - BASTIA

REMISE DES PRIX :

SALLE DES FETES DE PIETRANERA

TABLEAU OFFICIEL D’AFFICHAGE

Du 29 Septembre au 24 Octobre 2008, au siège de l’A.S.A. BASTIAISE.

Le Samedi 25 Octobre 2008, au PC COURSE DU RALLYE – Mairie de PIETRANERA.

Tableau d’information au Parc de Regroupement PLACE ST NICOLAS le Samedi 25 Octobre 2008.

OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs

Président	Jean-Louis GACHINARD	Licence n° 4017
Membres	Christine RICCI	Licence n° 7186
	Gilbert DINI	Licence n° 11229
Directeur de Course	Antoine CASANOVA	Licence n° 4042
Directeurs de Course adjoint	Christian LECA	Licence n° 8021
Directeur de Course Adjoint responsable des vérifications et de la publicité	Michel BRENNEUR	Licence n° 6480
Directeur de Course Stagiaire	Christian CANADA	Licence n° 7252
Directeur de Course Adjoint responsable de la voiture tricolore	Daniel BALDASSARI	Licence n° 5820
Organisateur Technique	François RICCI	Licence n° 128375
Commissaires Sportifs chargés des relations avec les concurrents	Pierrette RUBINI	Licence n° 27884
Délégués de la Direction de Course aux Epreuves Spéciales	Noël BASTIANAGGI Maurice TALON	Licence n° 2221 Licence n°
Commissaire Technique Responsable	Michel RAMU	Licence n° 2669
Commissaires Techniques	Jean Baptiste CASANOVA Christophe OLIVIERI Jean CAMPANA FABIANI Philippe	Licence n°4021 Licence n° 169602 Licence n°4045 Licence n° 58086
Chargé des relations avec la presse	Bruno POLIFRONI	
Secrétaire du Collège	Magali MATTEI-GRENAT	
Responsable des classements	René CANNAC	

MODALITES GENERALES

1.2 - Eligibilité

Le 7^{ème} RALLYE REGIONAL DE SAN MARTINO compte pour :

**La Coupe de France des Rallyes
Le Championnat du Comité Corse des Rallyes
Le Challenge de l'ASAB**

1.3 - Vérifications

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le :

**VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES
Vendredi 24 Octobre 2008 de 18 H 00 à 23 H 15
PORT DE COMMERCE DE BASTIA**

**VERIFICATIONS TECHNIQUES
Vendredi 24 Octobre 2008 de 18 H 15 à 23 H 30
PLACE ST NICOLAS - BASTIA**

Après les vérifications techniques, les concurrents rentreront en parc fermé jusqu'au moment du départ de la course.

Tout équipage participant au rallye doit présenter sa voiture aux vérifications prévues, conformément au programme de l'épreuve, à l'heure qui sera fixée par affichage au siège de l'A.S.A.B. à partir du Jeudi 23 Octobre 2008.

Les concurrents se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes conformes au règlement standard de la F.F.S.A.

Le départ sera refusé à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au delà des limites prévues par le règlement particulier du rallye, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des commissaires sportifs.

Les vérifications finales seront effectuées à :

**GARAGE RENAULT GINANNI - BASTIA
Prix de la Main d'œuvre 40 € H.T.**

ARTICLE 2 – ASSURANCES

L'Organisateur a souscrit une police d'assurance garantissant les risques C-D-E.

Les droits d'engagement comprennent la prime d'assurance garantissant la responsabilité du concurrent à l'égard des tiers.

L'assurance prendra effet depuis le moment du départ et cessera à la fin du rallye ou dès le moment de l'abandon, de l'exclusion, sauf si l'abandon ou l'exclusion survient au cours d'une épreuve spéciale, auquel cas la garantie ne cesserait qu'à la fin de cette épreuve spéciale.

Les véhicules d'assistance, même porteur de plaques spécifiques délivrées par l'organisateur, ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent donc sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

En cas de dépannage dans une E.S. ou sur le parcours de liaison, les frais restent à la charge du concurrent.

ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 - Demande d'engagement – Inscription

Toute personne qui désire participer au 7^{ème} RALLYE REGIONAL DE SAN MARTINO doit adresser au secrétariat du rallye (A.S.A. BASTIAISE – B.P. 32 – 20288 BASTIA) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le :

**LUNDI 13 OCTOBRE 2008 à Minuit
(Cachet de la poste faisant foi)**

Les détails relatifs au copilote peuvent être complétés jusqu'au moment des vérifications administratives.

Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.1 - Concurrents Admis

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

220.00 € avec la publicité des organisateurs,

440.00 € sans la publicité des organisateurs.

200.00 € pour les équipages complets de l'ASA Bastiaise.

Une remise de 10 % est consentie aux équipages ayant participé au Rallye de Biguglia en 2008.

3.1.13 - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2 - Equipages

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

3.3 - Ordre de départ

1 – l’attribution des numéros se fera le Mercredi 22 Octobre 2008 au siège de l’ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE.

2 – l’ordre de départ du rallye se fera dans l’ordre croissant des numéros de compétition.

ARTICLE 4 – VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 - Voitures Admises

Groupe N, FN	Classe 1, 2, 3, 4,
Groupe A, FA	Classe 5, 5K, 6, 6K, 7, 7K, 7S, 8,
Groupe GT	Classe 9, 10,
Groupe F 2000	Classe 11, 12, 13, 14.

4.2 - **Pneumatiques : Réglementation de l’utilisation des pneumatiques :**
Conforme au règlement standard FFSA.

4.3 - **Assistance : Non autorisée en dehors des parcs prévus à cet effet.**

4.4 - **Limitation de changement de pièces :**
Conforme au règlement FFSA.

ARTICLE 5 – PUBLICITE

PUBLICITE OBLIGATOIRE : VILLE DE SAN MARTINO
DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

PUBLICITE OPTIONNELLE : VILLE DE SAN MARTINO
DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE

LE DEPART SERA REFUSE A TOUTE VOITURE NON-CONFORME.

ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 - Description

Le 7^{ème} Rallye Régional de SAN MARTINO représente un parcours total de 60,210 Km en 1 seule étape et 3 sections. Il comporte 6 Epreuves Spéciales d’une longueur totale de 34,65Km. Les 2 Epreuves Spéciales sont :

E.S. 1-3-5: San Martino - Alzeto	8,10 Km x 3 = 24,30 Km
E.S. 2-4-6: Astima - Montepiano	3,45 Km x 3 = 10,35 Km

L’Itinéraire figure dans l’annexe « ITINERAIRE ».

L'heure officielle du rallye est celle de l'horloge parlante. Téléphone 36.99. Aucune contestation n'étant admise sur ce point.

6.2 - Reconnaissances

Les reconnaissances sont limitées comme suit : du Mercredi 22 Octobre au Jeudi 23 Octobre 2008 inclus de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 3 au maximum (Art.6.2.1.)

Le reste de l'article conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

6.3 - Carnet de Contrôle : Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

6.4 - Circulation : Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 7 – DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 - Départ de l'épreuve : conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

7.2 - Dispositions générales relatives aux contrôles :

Les signes distinctifs des commissaires de route et chefs de poste sont les suivants :

Chef de Poste	Chasuble blanc « Chef de poste »
Commissaire de route	Chasuble jaune
Relations Concurrents	Blouson blanc « Relation Concurrents »

La suite de l'article conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

7.3 - Contrôle de passage – Contrôle horaire – Mise Hors Course

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

7.4 - Contrôle de Regroupement : Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

7.5 - Epreuves Spéciales

7.5.1 - Le chronométrage sera effectué au 1/10^{ème} de seconde (Art. 7.5.1.)

7.6 - Parc Fermé : Conforme au règlement FFSA

ARTICLE 8 – PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 9 – CLASSEMENTS

Les classements seront affichés au PC A.S.A.B. – MAIRIE DE PIETRANERA

SAMEDI 25 Octobre 2008, 30 Minutes après l'arrivée de la dernière voiture.

Il sera établi :

- 1 Classement Général, tous groupes confondus,
- 1 Classement par Groupe (A/FA, N/FN, F2000, GT),
- 1 Classement par Classe,
- 1 Classement féminin.

ARTICLE 10 – PRIX ET COUPES

PRIX EN ESPECES (les prix sont cumulables) :

Classement Général SCRATCH	1 ^{er}	305.00 €
	2 ^{ème}	230.00 €
	3 ^{ème}	155.00 €
Classement par Classe (14 Classes)	1 ^{er}	210.00 € x 14
Classement Féminin	1 ^{ère}	80.00 €
<u>TOTAL DISTRIBUE</u>		3710.00 €

COUPES :

Aux 3 premiers du classement général,
 Au premier de chaque groupe,
 Au premier de chaque classe,
 Au premier équipage féminin,
 1 coupe récompensera un commissaire de route ayant participé à l'épreuve,
 Tous les équipages classés seront récompensés.

La remise des prix se déroulera le

SAMEDI 25 Octobre 2008 à 21 H 00
à la
SALLE DES FETES DE PIETRANERA
20200 SAN MARTINO DI LOTA

Dans la mesure où la remise des prix a lieu le jour même de l'arrivée du Rallye, les pilotes qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leurs prix (espèces et coupes).